

Religion

Réuni en synode

Le diocèse de Rouen s'interroge sur la meilleure façon de faire vivre ses communautés

Deux cent quarante délégués des paroisses et mouvements catholiques du diocèse de Rouen ont participé ces 14 et 15 novembre à la première session d'un synode diocésain ouvert solennellement le 25 octobre par l'archevêque de Rouen, Mgr Jean-Charles Descubes.

Le synode n'est pas un événement anodin dans l'histoire d'un diocèse. A Rouen, le précédent remonte à "l'après Vatican II". Il s'agissait au tournant des années 1968 et 1969 de mettre en œuvre les décisions d'un concile qui devait révolutionner le monde catholique. Cette fois, l'archevêque de Rouen a souhaité une réflexion sur les conséquences de la profonde réorganisation de 2005 qui a abouti à des regroupements en 7 doyennés et 56 paroisses. « *Le diocèse avait alors choisi de définir la paroisse comme une communion de communautés qui repose sur un territoire géographique déterminé et qui reste ouverte à tous ceux qui frappent à sa porte* », rappelle le père Alexandre Joly, secrétaire général du synode. Le diocèse de Rouen sous l'impulsion de Mgr Joseph Duval avait alors pris quelque distance avec le droit canonique qui dit que la paroisse est une « *communauté précise de fidèles* ». « *Le synode doit maintenant définir les moyens pour que les chrétiens vivent cette communauté* », explique Alexandre Joly.

A cette question le synode devra préciser les rassemblements, les célébrations et les responsabilités à mettre en place pour atteindre ces objectifs. Les paroisses du diocèse de Rouen sont au travail depuis un an sur cette question, notamment à travers un questionnaire dont près de 7.000 réponses ont été traitées. Il en est sorti un Cahier Synodal, document de référence de 277 articles répartis en 5 chapitres. A charge pour les membres du synode de l'amender.

Après les deux journées de travail de la 1^{ère} session du synode où 144 interventions (de 2 minutes chacune) des délégués ont été enregistrées, des commissions vont travailler. Une 2^{ème} session se déroulera les 27 et 28 février 2010, et une 3^{ème} le 1^{er} mai 2010. Le synode sera solennellement clôturé le lundi 24 mai à l'abbatiale Saint-Ouen à Rouen. L'archevêque de Rouen aura alors cinq mois de réflexion pour promulguer les « *déclarations et décrets* » du synode, la date ayant été fixée au 24 octobre 2010.

On n'y trouvera pas forcément une synthèse s'inspirant des avis et suggestions des travaux de l'année synodale car les lois de l'Eglise s'imposent à toute autre. « *Il ne peut y avoir de décisions qui brisent la communion avec les autres communautés. On ne serait plus l'Eglise catholique* », observe le secrétaire général du synode. « *Nous devons trouver la juste tension pour faire avancer l'Eglise sans briser le lien* », résume le père Alexandre Joly qui assure une totale « *liberté de parole. Je ne pense pas qu'on soit suspendu à la moindre parole de Rome* ». Ce que confirment d'ailleurs les participants qu'ils soient « *républicaine opiniâtre et chrétienne engagée* » comme Christiane Moreau, de la paroisse de Tôtes, réjouie que l'on parle « *de l'église de demain et non de celle d'avant-hier* », ou d'abord touché par « *l'unité dans la diversité* » autour de « *l'esprit saint* » comme le confie Virginie Westhead, de Luneray.

« *Le synode est l'occasion de s'exprimer avec un souci de réalisme, d'avancer dans le concret* », dit encore le père Joly. Il ne faut pas en attendre de « *révolution. L'Eglise chemine lentement* ».

<http://www.synoderouen.com>

Etienne Banzet

Education

Constitution du PRES normand

Le statut d'établissement public de coopération scientifique est approuvé à Rouen

Le conseil d'administration de l'université de Rouen a approuvé mardi par 18 voix pour, 10 contre et un vote blanc le statut juridique sous la forme d'un Etablissement public de coopération scientifique (EPCS) du futur Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) normand. Le PRES doit regrouper à partir de 2010 les Universités de Rouen, Caen, du Havre ainsi que les deux écoles d'ingénieur publique l'INSA-Rouen et l'ENSI-Caen). L'université de Caen et les deux écoles d'ingénieurs ont adopté ce même statut. L'université du Havre doit prononcer se prononcer sur ce choix. A Rouen le choix de l'EPCS défendu par le président Cafer Ozkul ne réjouit pas les représentants des étudiants.

« *Le risque est de voir ce PRES prendre le pas sur les établissements existants sur différentes problématiques comme sur le pilotage de la recherche. Les étudiants de master pourraient également subir une rationalisation de l'offre de formation existante avec des suppressions d'options ou de filières localement. La question du financement des trajets des étudiants entre les différents sites n'est pas résolue. Adopter le principe d'un EPCS sans avoir discuté au préalable du contenu des statuts, c'est donner un chèque en blanc sans garantie* », commente Boris Chaumette pour l'UNEF.

P.S.

Energie

Nationalité française contestée

Le soldat Guissé sort vainqueur de l'imbroglia juridique

La Chambre des appels civils de Rouen a confirmé mercredi le jugement en première instance qui avait en septembre 2008 certifié la nationalité française à Ounoussou Guissé, 29 ans, brigadier du 1er régiment de hussards parachutistes de Tarbes.

Ce jeune soldat, né au Sénégal, engagé en 2002 et ayant assuré des missions au Tchad et en Afghanistan, s'était vu contester sa nationalité française en 2006 à la suite d'un renouvellement de carte d'identité. L'administration lui avait alors spécifié qu'elle ne pouvait juridiquement le reconnaître comme Français. Son père originaire du Sénégal, naturalisé en 1960 au moment de l'indépendance, n'avait pas, par négligence ou inconnaitance des textes législatifs, fait venir en France sa famille restée au pays d'origine. Une situation l'excluant d'une naturalisation considérée à tort selon l'administration comme automatique. La Cour de cassation a sur ce point contesté à plusieurs reprises la nationalité française à des ressortissants d'anciennes colonies résidant en France. Le soldat Ounoussou était tombé malgré lui sous le coup de cette règle juridique puisque Français par filiation. La cour d'appel a motivé son arrêt sur la notion de prescription. La Chancellerie a deux mois pour se pourvoir en cassation.

Le conseil qui défendait le soldat, Me Cécile Madeline, s'est à l'énoncé félicité d'un arrêt qui rend « *inattaquable la nationalité d'un père au-delà de 30 ans* ». « *J'ai beaucoup de procédures identiques. Cela va faire jurisprudence* », a encore commenté l'avocate. Le ministre de la Défense Hervé Morin avait dans cette affaire soutenu Ounoussou dénonçant « une procédure qui relève plus de Kafka que d'une République qui cherche à réconcilier les hommes ». Le frère d'Ounoussou, lui-même ex-militaire, fait l'objet d'une procédure identique à Strasbourg. Le dossier n'a pas encore été audienté. Sans attendre le jugement rouennais, le ministre de l'Immigration avait par ailleurs fait savoir que les deux frères pourraient faire une demande de naturalisation et que celles-ci seraient examinées avec bienveillance.

Patrick Streiff

La Fête de l'Humanité en Normandie

La Fête de l'Humanité en Normandie se déroulera les 28 et 29 novembre à l'Agglo-Expo de Rouen (Grand-Quevilly) comme chaque année. Echo régional de la grande fête du quotidien communiste qui se tient au parc de La Courneuve, celle de Normandie ne déroge pas à la règle du mélange entre les animations culturelles et le débat politique. Sur scène, les vedettes seront les Fatals Picards (samedi) et Les Ogres de Barback (dimanche) accompagnés de nombreux groupes régionaux.

Côté débats, une place particulière sera faite aux élections régionales de mars 2010 avec la participation des cinq fédérations normandes du Parti Communiste Français, ainsi qu'une réflexion sur la réforme territoriale. Autres débats : Avec l'association "Droit à l'énergie", la Nouvelle Vie Ouvrière s'interrogera sur la presse syndicale dans le monde de la presse d'aujourd'hui (samedi) et organisera un échange sur "L'emploi industriel, moteur de l'économie normande" (dimanche).

• Fête de l'Humanité en Normandie. Parc Expo de Rouen. Samedi 28 et dimanche 29 novembre. Entrées pour les deux jours : 12 € (auprès des militants), 16,70 €. www.fete-humanormandie.fr

fil-fax normandie. Quotidien édité par la sarl Fil-Fax Normandie, au capital de 1.100 €. Siège social : 9, rue du Perrey 76600 Le Havre. Rédaction, abonnement, publicité : 38, rue de Fontenelle 76000 Rouen. E-mail : ani@filfax.com. Tél : 02.35.89.79.80. Fax : 02.35.89.92.30. Directeur de la publication: Willy Oriou. Rédaction : Etienne Banzet (Rédacteur en chef), Patrick Streiff, Natalie Castetz, Dominique Aubin.

Transports

Val-de-Reuil invité à débattre sur la nouvelle gare à Rouen

Une nouvelle réunion sur le projet de Nouvelle gare à Rouen qui pourrait voir le jour sur la rive gauche de Rouen, intégrée dans la modernisation de la ligne Paris – Rouen – Le Havre et le réseau ferré d'agglomération de Rouen - Elbeuf, aura lieu à Val-de-Reuil le 23 novembre. La réunion du 21 octobre à Rouen qui devait conclure la consultation publique ne boucle donc pas le débat. Ces réunions d'information et de présentation sont co-présidées par Alain Le Vern et Pierre Bourguignon. A Val de Reuil, le maire Marc-Antoine Jamet, vice-président du conseil régional prévoit que « *ce sera probablement également l'occasion d'aborder d'autres sujets comme celui de la gare de Val-de-Reuil* » qui est la cible de vive critique de ses usagers.

• 20h30, auditorium de l'école intercommunale de musique de Val-de-Reuil, voie de la Palestre.

La Seine au sommaire d'Etudes normandes

La troisième livraison 2009 de la revue Etudes Normandes est consacrée à la Seine Normande avec une série d'articles à forte connotation environnementale. Gérald Orange signe un éditorial "Vallée de Seine à la hune" en tant que président de "Seine en Normandie" pour expliquer les motivations de cette nouvelle association tant pour la promotion, la protection et la volonté d'une inscription des boucles de Vernon à l'estuaire au Patrimoine mondial de l'Unesco.

A noter également, une contribution de Jacques Marion qui s'interroge sur la pertinence d'un TGV normand « *rêve ou fantasme* ». Mais aussi, une idée pour 2011 signée par François Dublaron : comment fêter le 11^{ème} centenaire de la Normandie.

• Etudes normandes. n°3/2009 – 8,50 €. www.normandie.fr/etudes.normandes